

**Le mot du Maire**

Madame, Monsieur,

Chacune, chacun, en cette période compliquée voit son univers social et personnel perturbé, ébranlé. La crise épidémique que nous traversons nous révèle combien ce qui était d'ordinaire, acquis devient essentiel : tissu économique de proximité, associations porteuses d'engagement collectif et de valeurs partagées, solidarité entre générations, regard et écoute des autres. Cette période nous met au défi de l'engagement citoyen ; je veux remercier toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien dans leur activité personnelle mais aussi au service du bien commun : le personnel communal, enseignants et accompagnants des enfants, agents techniques de notre groupe scolaire, les conseillers municipaux qui ont permis de rénover le logement communal, ceux qui participent à l'entretien de notre commune, ceux qui ont permis le rangement et la réorganisation du local communal, ceux et celles qui aident et accompagnent les plus fragiles au quotidien...

Si nos conseils municipaux se tiennent à huit clos, si les réunions publiques ne peuvent être organisées, si seuls des débats en comité restreint peuvent se tenir, soyez persuadés que notre équipe municipale est à vos côtés et au plus près de vos préoccupations.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, portez vous bien et traversons cette période délicate ensemble et unis.

**Nadine Chevrol.**

**CONSEIL MUNICIPAL : LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS****Site internet :**

Le site internet de la commune va être transféré chez un hébergeur spécialisé pour les collectivités ; le contrat a été signé et le site sera de nouveau actif sous peu. Vous avez peut être une information d'intérêt général à communiquer ? Vous pouvez contacter Françoise MARCON (06 75 00 72 92, [francoise-marcon@orange.fr](mailto:francoise-marcon@orange.fr))

**Voirie :**

La subvention de 2532 € au titre des amendes de police permettra de réaliser les travaux suivants :

- Sécurisation de la traversée du village : les limites de l'agglomération seront déplacées sur la RD67B et la RD355, des coussins berlinois seront posés pour limiter la vitesse des véhicules. Un miroir posé en bas de la « Montée du bois d'Onay » améliorera la visibilité.
- Pose d'un panneau limitant le tonnage des véhicules de marchandises à 3,5 T pour interdire l'accès aux camions qui utilisent un chemin communal desservant une habitation quartier Cabinières.
- Pose d'une borne amovible sur le chemin d'accès à l'Herbasse pour empêcher l'accès des véhicules mais permettre celui des secours et des piétons.

Ces décisions ont été prises avec l'aide du coordonnateur technique du département.

Plusieurs devis ont été demandés pour la remise en état du chemin Fayard. D'autres chemins communaux nécessitent des travaux. Aucune décision n'a été prise à ce jour.

**Bâtiments communaux :**

Le remplacement des deux portes d'entrée donnant sur la cour de l'ancienne école (celle de la salle associative et celle de la salle du conseil municipal), pour un montant de 5 124 € TTC ainsi que celui des quatre fenêtres de l'appartement au dessus de l'école (pour un montant de 3 727 € TTC) est envisagé. L'équipe municipale pense aussi installer un poêle à granulés de bois pour améliorer le confort de la salle de l'ancienne école. Ces opérations permettront d'économiser l'énergie et seront possibles grâce aux subventions attribuées par le SDED (Services public Des Energies dans la Drôme) et le département. Nous sommes dans l'attente de l'accord du SDED pour valider les devis.

La « maison Thomé », au village, a subi un dégât lors d'un orage en début d'été, quelques galets sont tombés sur la chaussée. Suite à l'étude de plusieurs devis, l'entreprise Rose a été retenue pour la réparation d'un

montant de 825 € TTC qui sera pris en charge par l'assurance à hauteur de 204 €. Des travaux d'entretien courant sont à prévoir également dans les logements communaux. Ils pourraient, en partie, être réalisés par l'employé communal.

### **Agent communal :**

Comme vous le savez, notre **employé communal**, Pascal REYNAUD a pris une retraite bien méritée. Depuis septembre, le poste est vacant et sera pourvu prochainement. Durant cette vacance, le travail ne manque pas. Un grand merci à Jean Pierre MOREL et Daniel COHET pour leur intervention dans le village et au cimetière. Cela permet de garder des extérieurs propres et agréables.

Il a fallu également rafraîchir deux logements communaux qui se trouvaient vacants à la suite du départ des locataires. L'employé communal et certains conseillers ont dû mettre la main à la pâte. Merci aussi à André DEZARNAUD pour sa collaboration. Les nouveaux locataires ont ainsi été accueillis dans de bonnes conditions : M. Florent CAILLAT (maison Thomé) et M. Brice FOUARD (logement de l'ancienne école). Bienvenue à eux deux.

M. CHABRERAT qui a été recruté comme agent communal interviendra à partir de janvier. L'emploi proposé est de 8h pour la commune de Saint Laurent d'Onay, 8h pour le SIVU et 8h pour le SIVOS soit un temps de travail hebdomadaire de 24h. Le SIVOS établira le contrat de travail, une convention de mise à disposition entre les collectivités sera signée pour un CDD d'un an dans un premier temps.

### **Les nouvelles commissions :**

#### **- Commission d'appel d'offres :**

Délégués titulaires : Nadine CHEVROL Daniel, COHET, Serge MASSON, Chantal POUZIN

Délégués suppléants : Odile DOREY, Françoise MARCON, Laurence VANARET

#### **- Commission de contrôle des listes électorales :**

Serge LESAGE, Nancy LAUGIER, Laurence VANARET

#### **- CCAS :**

Cette commission est composée de 6 membres : 3 élus municipaux et 3 personnes volontaires de la commune, en plus du Maire. Il s'agit de : Mme Sabine SEYVET, Mme Elsa TOURNEBIZE, Mme Odile DOREY, Mme Caroline LAMARCHE, Mme Josette BOUZON, Mme Margherita THOMAS et Mme Nadine CHEVROL, présidente de droit.

Cette année il a été décidé de proposer un colis de Noël à nos anciens à partir de 70 ans et non plus de 65 comme habituellement. Ils seront disponibles le **samedi 19 décembre**. Certains, sur proposition du CCAS, ont préféré renoncer à leur colis au profit des Restaurants du Coeur.

Les comptes rendus détaillés des Conseils Municipaux sont affichés au panneau d'affichage de la Mairie et seront publiés sur le site dès qu'il sera actif.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Cérémonie du 11 novembre :**

Les restrictions dues à la situation sanitaire nous interdisant de regrouper plus de 10 personnes, la cérémonie de commémoration du 11 novembre a eu lieu en présence des élus uniquement. Mme CHEVROL a lu la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, ainsi que la liste des morts pour la France. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

### **Vœux 2021 :**

La France étant toujours en état d'urgence sanitaire, **la cérémonie des vœux** ne pourra malheureusement pas avoir lieu en janvier 2021.

### **Ecole des collines :**

Les familles nouvellement installées sur la commune qui ont des enfants susceptibles de fréquenter l'école des collines doivent se faire connaître en mairie. Il est particulièrement important de recenser les enfants nés en 2018 et 2019 pour prévoir les effectifs de l'année scolaire 2021 – 2022.

### **Déneigement :**

En accord avec M. le Maire de Valherbasse, il a été décidé que M. Anthony GRAND déneigera les deux communes (St Laurent d'Onay et Miribel) en utilisant la lame appartenant à Miribel.

Un stock de sel est disponible au village, à la « maison Thomé », les habitants qui en ont besoin peuvent se servir en s'adressant à André DEZARNAUD qui habite sur place et accepte d'ouvrir le local. En cas d'absence, appeler le N° de téléphone affiché sur place. Nous demandons simplement aux personnes qui en prennent de noter sur la fiche leur nom et la quantité prélevée.

**La salle associative** utilisée par le club du 3<sup>ème</sup> âge était, avant la fermeture de l'école en 1975, la salle de classe unique de la commune. Il existait une bibliothèque, plutôt bien fournie pour l'époque et les élèves disposaient également de manuels scolaires. Tous ces livres stockés dans des cartons ont été retrouvés lorsque le local communal a été rangé. Quelques conseillers ont effectué un premier tri pour éliminer les manuels très détériorés. Peut être que certains d'entre vous seraient intéressés pour voir (ou revoir...) ces livres, les classer, et pourquoi pas trouver une idée concernant leur « devenir » ? Le vendredi, lors de la permanence des élus, ceux qui le souhaitent peuvent venir voir ces souvenirs de leur enfance ou en prendre connaissance à titre de curiosité.

### **Projet d'aménagement de la place :**

Le projet d'aménagement de la place du village, initié par l'équipe précédente est toujours à l'étude. Les conseillers municipaux ont tous pris connaissance du dossier, chacun a pu donner son avis. Nous avons ensuite rencontré l'architecte qui va revoir le projet afin d'en diminuer le coût en fonction des demandes du conseil municipal. En effet, le budget de la commune ne permet pas d'envisager cet aménagement en l'état estimé à 302 300 € TTC (251 950 HT) malgré les subventions importantes allouées par le département et Valence Romans agglomération (80% du montant HT).

### **Perspective budgétaire :**

Nous avons également reçu la responsable de la trésorerie de Romans-Bourg de Péage afin de faire le point sur les finances de la commune. Il s'avère que les dépenses de fonctionnement augmentent plus que les recettes, que l'endettement actuel limite la capacité d'emprunt. Ceci a été confirmé par les personnes de la communauté d'agglomération qui ont fait un audit financier de toutes les communes et nous ont présenté celui de St Laurent d'Onay.

Sur les dépenses de fonctionnement concernant l'école : l'effectif total a tendance à diminuer alors que le nombre d'élèves de St Laurent d'Onay reste stable. Le budget de fonctionnement étant basé sur le nombre d'enfants, la part de la commune augmente. De plus, le protocole sanitaire mis en place dans les écoles depuis la réouverture en mai augmente les coûts (heures de ménage supplémentaires, consommation de papier, de produits d'entretien, ...).

La crise sanitaire a également un impact sur le SIVU puisque la salle intercommunale « Espace Haute Herbasse » n'a pas été louée aussi souvent que les autres années. Les recettes étant moindres, cela aura également des conséquences sur le budget de la commune.

En début d'année prochaine, lorsque nous aurons plus de précisions sur les budgets des syndicats qui nous concernent (SIVU, SIVOS), et après réception du projet revu par l'architecte, nous pourrions prendre une décision concernant la réfection de la place.

Nous avons prévu de vous associer à la réflexion du conseil municipal en provoquant une réunion publique. Le contexte actuel ne le permettant pas, nous vous informerons régulièrement de l'avancée des dossiers par le biais du site et du bulletin municipal dans un premier temps. Nous organiserons, dès que cela sera possible,

une réunion d'information avec les habitants afin de vous tenir informés.

### **Recyclage des déchets :**

Les deux PAV de la commune sont destinés à recevoir des déchets recyclables qui doivent être déposés à l'intérieur des containers ; les cartons doivent donc être découpés ou écrasés. Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages en dehors de ces containers (sièges auto, cabas, cartons, ...) qui sont enlevés par les élus. Nous rappelons que les personnes déposant des objets en dehors des bennes peuvent être verbalisées. Chacun doit veiller à la propreté de ces lieux : les objets encombrants doivent être portés en déchetterie ou dans les bennes pour les encombrants qui sont mises en place régulièrement dans la vallée. Dès que nous aurons connaissance du planning pour l'année 2021, nous le publierons.

## **VALENCE ROMANS AGGLO**

**Le conseil communautaire** s'est mis en place le 11 juillet 2020.

Pendant le mois de septembre, neuf réunions ont eu lieu, par secteur concernant les 54 communes. Au cours de ces réunions et après présentation de l'agglo et du diagnostic fait par les élus du précédent mandat, l'ensemble des conseillers municipaux a été invité à s'exprimer sur ses attentes, souhaits, remarques... Une synthèse de toutes les idées, tendances a été réalisée et présentée sous forme d'enjeux.

Lors d'un séminaire qui s'est tenu le 3 octobre, où tous les conseillers étaient également conviés, et après présentation du territoire (au niveau économique, social, cadre de vie, ...) chacun devait choisir les enjeux prioritaires.

Ces rencontres ont eu lieu dans le but d'associer tous les conseillers municipaux des communes à l'élaboration du nouveau projet de territoire.

Les équipes techniques travaillent actuellement sur la budgétisation de ces enjeux. Les discussions se poursuivent au sein du bureau des maires, le projet définitif sera présenté en 2021, mais il devra tenir compte de la situation économique actuelle liée à la crise sanitaire.

Pour plus d'informations concernant les compétences et les actions menées par Valence Romans Agglo, vous pouvez consulter le site [www.valenceromansagglo.fr](http://www.valenceromansagglo.fr).

## **VIE LOCALE**

### **Atelier du Vieux Moulin, 545 rte de la Plaine -26350 ST LAURENT D'ONAY**

**CATHY MARRE**, Lauréate Régionale du Concours d'Ateliers d'Art de France 2020, Région AURA ; « Céramiste Plasticienne, mon travail avec la terre se situe entre création de pièces contemporaines (sculptures minérales, animales, végétales) et objets du quotidien (VAISSELLE et BIJOUX). J'aime l'idée que mon atelier soit avant tout un laboratoire de recherches entre matières, formes, textures et couleurs. Mes créations de vaisselle sont réalisées en très petites séries. Chaque pièce est unique. Je tourne et modèle à l'Atelier du Vieux Moulin, à Saint Laurent d'Onay, dans la Drôme des Collines, m'inspirant de l'environnement naturel qui m'entoure et de celui que j'ai rencontré lors de mes voyages. »

**Infos pratiques** : L'Atelier propose des ventes en direct toute l'année.

**ACTUELLEMENT** Les portes de l'atelier sont ouvertes pour un Drive sur RDV à l'Atelier du Vieux Moulin !

Vous pouvez choisir et récupérer vos achats sur place.

### **ATELIERS POTERIE CERAMIQUE**

L'Atelier du Vieux Moulin propose des modules adultes toute l'année, le mardi et jeudi soir de 19h à 21h, ainsi que des stages enfants de 3 jours à chaque période de vacances scolaires. Chacun peut venir y découvrir le travail de la terre par le biais du modelage et repartir avec ses pièces en terre cuite émaillée. Façonner, créer, imaginer, l'atelier est ouvert à tous, les débutants comme les amateurs aguerris !

L'Atelier propose également des stages week-ends et mini-stages, ainsi que des temps adaptés pour les établissements spécialisés.

Pour plus d'informations, contactez Cathy Marre : [houbb4@gmail.com](mailto:houbb4@gmail.com) - tel: 06 87 56 70 54

<https://www.cathymarre.com/>

### **Cabinet de kinésithérapie d'Audrey BRIAUD - 661, Route de St Bonnet- 26350 ST LAURENT D'ONAY**

Après avoir travaillé 10 ans dans le pays roussillonnais, je souhaitais ouvrir mon propre cabinet en campagne, et offrir des soins dans un cadre calme et serein. En plus de la kinésithérapie fonctionnelle, je suis formée au développement moteur du bébé et à la thérapie manuelle, proposant des séances de soin global.

Le cabinet est ouvert depuis maintenant 5 mois et ma patientèle s'est faite rapidement.

Nous sommes très heureux, mon mari et moi, de pouvoir répondre à une demande de soins importante dans la région.

En effet, mon mari va me rejoindre au cabinet au printemps 2021 pour proposer de son côté des séances de sophrologie, en individuel ou en groupe.

Au plaisir de vous rencontrer, en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année !

Et n'oubliez pas d'être heureux, c'est bon pour la santé !

**Audrey Briaud**

#### **Boîte à livres :**

Un couple, qui a quitté la commune depuis quelques années, avait fait don d'un stock de livres. Ceux-ci sont rangés dans une « boîte à livres » qui se trouve dans la cour de l'ancienne école devant la porte d'entrée de la salle du conseil municipal. Chacun peut emprunter ces livres ou les échanger.

#### **Coordinateur santé Association "Action Santé Haute Herbasse"**

**2, Place des Écoles - 26350 CRÉPOL**

Mathieu COURTIAL est coordinateur santé sur la commune, sa mission est d'accompagner gratuitement toutes les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches de santé, en créant un lien entre elles, les professionnels et les structures (Médecin, spécialiste, infirmière, kiné, établissements de santé et sociaux,...)

Il peut vous accueillir au Local d'Action Santé 2, place des Écoles à Crépol, ou se déplacer à votre domicile pour vous informer sur toutes les questions relatives à la santé, la perte d'autonomie et vous accompagner si besoin.

**Mathieu COURTIAL, Coordinateur Santé :** [sante.herbasse@gmail.com](mailto:sante.herbasse@gmail.com) - 06 33 51 09 61 - 04 75 24 15 07

#### **INFORMATIONS ASSOCIATIVES**

**Les associations communales** (le comité d'animation, l'ACCA, le club du 3<sup>ème</sup> âge) ont toutes, à regret, cessé leurs activités. Nous espérons que les conditions sanitaires permettront bientôt de revivre des moments conviviaux qui manquent à tous.

L'ACCA propose d'élaguer les chemins communaux qui sont encore difficilement praticables suite aux dégâts causés par les fortes chutes de neige de novembre 2019.

**La Petite Carniotte :** Cette association intercommunale organise des activités de loisirs toute l'année, la plupart ayant lieu à l'Espace Haute Herbasse. Tout est à nouveau à l'arrêt depuis le 2 novembre, date de début du deuxième confinement. Nous espérons le redémarrage des activités au plus tôt le 15 décembre pour les enfants et le 20 janvier pour les adultes dans le respect des règles sanitaires qui entreront en vigueur à cette date. Renseignements : Mme REBOULET Florence 06 35 27 12 51.

**La Bib des 4 :** La bibliothèque est à nouveau ouverte aux heures habituelles : samedi de 10H30 à 12H30 et mercredi de 10H30 à 12H30. Elle sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.

#### **L'ADMR :**

L'association A.D.M.R. PEYRINS-GENISSIEUX intervient sur la commune. Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés. Elle propose différents services à la personne : garde d'enfants à domicile, livraisons de repas, ménage – repassage, services pour personnes en situation de handicap, pour séniors, soutien aux familles.

Cette association, très active sur nos territoires, propose un autre service : l'ESAD (Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile). Il s'agit d'aider les personnes atteintes, aux premiers stades de cette maladie, à rester chez elles, en organisant un soin d'accompagnement non médicamenteux sous la forme de séances à domicile entièrement prises en charge par la CPAM. Pour plus de renseignements, contacter l'ADMR (04 75 02 31 75, [peyrins@admr26.fr](mailto:peyrins@admr26.fr))

**COVID-19**

**Perte d'emploi, baisse de revenus, conflits familiaux, problèmes de loyers, isolement social...**

**LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE**



**APPELEZ LE**

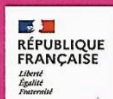
**04 75 79 70 33**

**du lundi au vendredi de 13h00 à 17h30**

*Une démarche commune du Département et des services de l'Etat.*

**- L A  
D R O  
M E -**

LE DÉPARTEMENT



Département de la Drôme - Impression : service reprographie - Ne pas jeter sur la voie publique - Novembre 2020

ladrome.fr

**VIABILITÉ HIVERNALE : COMMENT ÇA MARCHE ?**

Chaque année, le Département active son plan de viabilité hivernale de mi-novembre à mi-mars dans toute la Drôme. Dans le Diois, le plan se prolonge jusqu'à fin mars et dans le Vercors jusqu'à fin avril.

**L'objectif de ce plan : assurer les meilleures conditions de circulation possibles et assurer la sécurité des usagers.**

Pendant cette période, la surveillance du réseau routier passe à son plus haut niveau et permet d'intervenir en cas de chutes de neige ou de verglas. Les fréquences de passage des engins de déneigement sont établies selon un classement des routes :

**Niveau 1 : réseau prioritaire**

Transit départemental, régional, hôpitaux, accès aux autoroutes A7 et A49, dessertes des pôles économiques. Passage d'engins de déneigement et de salage toutes les 3h de 4h à 22h (de 4h à 19h en zone de montagne).

**Niveau 2 : réseau péri urbain et secondaire**

3 passages d'engins de déneigement de 4h à 19h.

**Niveau 3 : dessertes locales**

2 passages d'engins de déneigement de 4h à 17h.

**À NOTER :** il n'y a pas d'intervention de déneigement la nuit (début des opérations à 4h). La carte des niveaux de service est consultable sur [inforoutes.ladrome.fr](http://inforoutes.ladrome.fr)



**UN DISPOSITIF ÉCO-RESPONSABLE**

Soucieux de l'environnement, le Département limite la quantité de sel utilisée avec les techniques suivantes :



**Bouillie de sel**

Mélange de sel et d'eau divisant par deux les quantités de sel.

**Gravillonnage**

Pour les routes du Diois et du Vercors, les plus fortement et longuement enneigées.



**Route dite au blanc**

Utilisée pour les axes les moins fréquentés, cette technique consiste à racler la neige pour rendre la route circulaire sans la saler systématiquement.

Ce bulletin a été rédigé par la commission communication. Si vous avez des informations à diffuser (dans le bulletin municipal ou sur le site), vous pouvez contacter un de ses membres : CHEVROL Nadine, DOREY Odile (07 83 14 15 65), MARCON Françoise (06 75 00 72 92), VANARET Laurence (06 72 08 86 43), TOURNEBIZE Elsa.